

Informations légales et réglementaires - Merci d'en prendre connaissance attentivement

Vivid Money GmbH ("Vivid Money"), est enregistrée auprès du tribunal d'instance de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 209049 B, code APE 6619B et agit en France par l'intermédiaire de sa succursale française située au 9 rue du Quatre-Septembre 75002 Paris, enregistrée au registre du commerce français de Paris sous le numéro RCS 532 026 119. Vivid Money est enregistré en France en tant que Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Services de Paiements (MNE-IOBSP) immatriculé sous le numéro 20007318 au Registre national des Intermédiaires tenus par l'ORIAS (consultable à : www.orias.fr), assurance RC Professionnelle souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe SE sous le numéro n° AB4FLI-001.

[L'utilisation du présent site implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales d'utilisation (CGU) régissant la navigation sur le site internet. En particulier, Vivid ne saurait être tenu pour responsable d'aucun dommage, quelle qu'en soit la nature et les conséquences, résultant d'une indisponibilité éventuelle du présent site. L'utilisateur reste responsable de ses terminaux, de son équipement et de l'utilisation de ceux-ci ; il supporte seul les coûts de sa connexion au réseau internet.]

- Présentation de l'intermédiaire : MNE-IOBSP : Vivid Money a la statut d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement non-exclusif (articles L. 519-1, et suivants, R. 519-1, et suivants, du Code monétaire et financier) :
- Catégories : MNE-IOBSP en opération de banque. Les immatriculations au Registre unique des Intermédiaires tenu par l'ORIAS sont vérifiables soit à : <https://www.orias.fr/welcome> soit à : ORIAS 1 rue Jules Lefebvre 75 311 PARIS Cédex 9. Soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ou ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75 436 Paris Cédex 9 (www.acpr.banque-france.fr).
- En qualité de Mandataire Non Exclusif-IOBSP, l'Intermédiaire travaille en qualité de mandataire de plusieurs établissements de crédit. Il n'agit à titre exclusif pour aucun établissement de crédit. Mandants de l'intermédiaire:

Nom	Nature	Type d'accord	CA / participation d'un EC
Solarisbank	Etablissement de Crédit	Convention de partenariat	17,6 % de participation directe (Bilbao Vizcaya Holding, S.A)

Informations relatives au traitement de réclamations

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse suivante de la société 9 rue du Quatre-Septembre 75002 Paris, qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre. A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront informer l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09). En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Rémunération de Vivid Money (Succursale en France)

La rémunération est fixée par le mandat de courtage en intermédiation bancaire et en services de paiement. Elle est définie selon deux modes :

1. Rémunération par l'établissement bancaire;
2. Rémunération par le client.

La Liste des Prix et des Services de Solarisbank et les prix des services spéciaux en relation avec Vivid Money peuvent être trouvés [ici](#).